

Tous les jours le 8 mars



L'égalité c'est tous les jours !

Vous avez, à un moment ou un autre, collaboré avec le Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles de la Loire, et nous pensons que vous pouvez être intéressé(e) par notre approche de l'égalité.



Nous sommes donc heureux de vous faire découvrir notre lettre d'information mensuelle.

Chaque mois, « Tous les jours le 8 mars » se donne pour objectif de faciliter l'accès et l'appropriation des avancées juridiques en matière de droits des femmes, de favoriser les échanges de pratiques, afin de montrer que chacun à sa portée peut s'en faire le relai. En 10 à 15 minutes de lecture chaque mois, vous vous doterez de repères opérationnels et d'outils juridiques pour œuvrer, dans la mesure de vos possibilités, à la promotion de l'égalité.

Il reste tant à dire en si peu d'heures... **rendez-vous le 8 avril**, pour la première lettre d'information mensuelle.



Chaque année, le 8 mars est l'occasion de rendre hommage aux combats de ces femmes ouvrières qui ont lutté pour de meilleures conditions de travail, au début du XXème siècle en France comme dans d'autres pays industrialisés. De rappeler les combats menés, les petites et les grandes victoires, les combats qui ont été défaits aussi, et ceux qui sont à (re)faire.

La crise sanitaire liée au Covid-19 compromet l'organisation de nombreux événements, mais les luttes pour l'extension des droits ne sont pour autant pas réduites au silence.

Le 8 mars 2021, c'est pour nous l'occasion de dresser un bilan d'une année singulière.

La crise sanitaire a agi comme révélateur et exacerbateur de violences sociales en général, et a accru les difficultés rencontrées par les femmes. Elles ont été plus exposées à la précarité que leurs homologues masculins, et ont subi de manière plus importante les conséquences psychologiques du confinement (troubles anxieux et déprime, la « charge mentale »).

Les violences conjugales et intrafamiliales en sont la manifestation la plus dramatique, et cette année plus que jamais a révélé l'ampleur de ce phénomène, qui touche toutes les catégories sociales, y compris les milieux que l'on pensait jusque-là épargnés (réunissant les conditions à la fois pour que se produisent ces violences, et de leur dissimulation).

Ce sombre constat permet néanmoins d'entrevoir les indices d'un phénomène encourageant. Celui d'un déplacement progressif des normes. La parole se libère, les seuils de tolérance s'abaissent, des situations désormais jugées inacceptables se débanalisent, le niveau d'exigences et d'attentes s'élève vis-à-vis des pouvoirs publics. Enfin, l'enjeu s'étend à de nouveaux acteurs _collectivités, entreprises, organisations_ qui interrogent désormais leur responsabilité en matière de promotion de l'égalité et de prise en charge de la question des violences sexistes et sexuelles.

La cause fait largement consensus aujourd'hui. Le combat pour l'égalité a gagné du terrain. Mais la mobilisation vers le changement demeure limitée.

La voie reste pleinement ouverte pour épauler celles et ceux qui, en dépit d'une volonté d'agir, peinent à identifier le rôle qu'ils pourraient jouer dans les changements visés et souhaitent se doter de repères opérationnels.

Cette date symbolique du 8 mars est pour nous l'occasion d'initier un Newsletter à destination des organisations ligériennes qui souhaitent prendre une place plus importante dans la promotion de l'égalité, quels que soient leur finalité, leur statut juridique, leur champ d'intervention et leur importance numérique.

Le 8 de chaque mois, nous diffuserons un décryptage de l'actualité juridique, des témoignages de pratiques d'acteurs ligériens engagés à leur niveau dans des pratiques promotrices d'égalité, et les actualités du CIDFF et de ses partenaires sur le territoire.

Cette Newsletter est une opportunité pour nous de combattre certaines idées reçues, qui sont des freins à l'action :

- **Le combat pour l'égalité des droits n'est pas linéaire.** Il est ponctué d'avancées brusques, de stagnations, et n'est jamais à l'abri de rétrocessions comme l'a montré par exemple l'actualité récente en Pologne en matière de droits reproductifs.
- C'est aussi l'occasion de rappeler que ce combat pour l'égalité n'est **pas uniquement du ressort des individus**, a fortiori de celles et ceux qui en subissent le plus directement les conséquences négatives. Les milieux professionnels, les collectivités, les entreprises, les organisations en général portent une part de responsabilité en matière de protection, de prévention et de promotion de l'égalité.
- **Il n'y a pas de petites actions.** Entre les activités, les projets, qui exploitent le genre et renforcent les inégalités et celles qui visent à transformer les rapports de genre au moyen d'une réflexion critique et de la mise en cause radicale des pratiques institutionnelles et des normes sociales, il existe tout un continuum... Chacun à son échelle peut contribuer à faire bouger les lignes, même modestement.

Essayer de faire que le combat pour l'égalité, ce soit l'affaire non seulement des individus mais des organisations et des systèmes au sein desquelles ils évoluent, que ce soit aussi l'affaire de ceux qui n'en subissent pas les dommages de façon directe et la plus dramatique, est un défi que nous devons affronter.

En attendant que l'égalité soit effective, célébrer le 8 mars restera une nécessité.

Mais pour nous, le 8 mars c'est tous les jours de l'année.



Qui sommes-nous

Le 8 mars, c'est aussi l'opportunité de rappeler le travail de fond que l'on mène au quotidien, aux côtés de nos partenaires associatifs et institutionnels, pour accueillir, écouter, informer sur leurs droits et orienter les personnes en difficulté ou en situation de vulnérabilité. C'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur des activités professionnelles relevant du care, peu valorisées au regard de leur utilité et de la valeur qu'elles produisent.

Cette année plus que jamais a révélé le caractère fondamental de ces métiers fortement féminisés, qui se sont retrouvés au « front » dans la gestion sanitaire et sociale de la pandémie.

Le CIDFF de la Loire, ce sont 9 professionnelles, qui interviennent sur l'ensemble du territoire ligérien, pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et favoriser l'autonomie sociale, professionnelle, économique et psychique de toutes les femmes.

Chaque année, ce sont plus de **1800 rendez-vous** d'information juridique réalisés dans **17 lieux de permanence**, et plus de **3000 personnes sensibilisées** et/ou formées à l'égalité dans le cadre d'interventions collectives.

Ce travail de « réparation » demeure une activité essentielle dans une société qui malgré les avancées non négligeables, génère encore de manière importante des situations inégalitaires.



La nouvelle directrice **Mellila BAKHA** est **psychologue et sociologue** de formation, formée aux études de genre. Son travail consiste à mettre en œuvre le projet associatif du CIDFF. Il s'agit de faire en sorte que les avancées formelles du droit se diffusent au sein de la population, en veillant à ce que les activités du CIDFF ne reproduisent pas les hiérarchies sociales existantes par ailleurs. Son rôle consiste avant tout à opérationnaliser ces objectifs, en tenant compte des spécificités du territoire ligérien et des besoins émergents.

Leila Arbaoui est **chargée d'accueil**. Elle est la première interlocutrice des personnes qui sollicitent les services du CIDFF. Elle accueille, écoute, apporte un premier niveau d'informations et oriente les personnes soit en interne auprès des juristes ou des

Zibouda Benyahia est **conseillère à l'emploi**, référente de PARCOURS LOIRE. Ce dispositif est un accompagnement renforcé et individualisé des participants L.O.I.R.E., bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi les plus en difficulté dans le souci de les faire progresser vers une sortie positive et durable par l'emploi, par la formation, ou la création d'entreprise. Il est sans limite dans le temps ; il s'adresse à tout public, femmes et hommes.

Nathalie Rodrigues est **conseillère à l'emploi** en charge de l'accompagnement personnalisé vers l'emploi de toutes les demandes entrantes des femmes désireuses de travailler leur projet professionnel dans un but d'insertion.

Marion Poitou est **chargée de mission Egalité**. Elle conçoit et met en œuvre des

Marianne Pruvost est en poste de **juriste formatrice**. Elle effectue des permanences d'informations juridiques et des actions collectives d'information sur le droit. Elle a également animé des ateliers de formation ou de sensibilisation sur l'égalité et la mixité auprès d'enfants, de particuliers, de professionnels.

Noémie Fel est **juriste formatrice** sur l'antenne de Roanne. Ses missions principales consistent à mener des permanences juridiques, et à proposer des formations, le plus souvent, à destination des professionnels. Elle a une spécialisation en droit des étrangers et en droit de la famille, ainsi que sur les violences faites aux femmes, que ce soit dans la sphère privée, ou professionnelle.

conseillères à l'emploi, soit auprès des partenaires.

Agnès Crouzet est assistante de gestion. Elle rejoint le CIDFF en 2020, après avoir travaillé 15 ans dans le milieu bancaire. Elle travaille quotidiennement en lien avec la direction afin de gérer au mieux l'association tant au niveau comptable qu'au niveau administratif.

projets de sensibilisation, de formation et d'accompagnement de professionnels engagés dans des démarches d'égalité.

Laure Marie-Tillon est juriste. Elle effectue des permanences juridiques au Babet, au CDAD et à la Maison de l'emploi de Saint-Etienne.

8 MARS 2021



L'histoire des droits des femmes

La Fédération Nationale des CIDFF propose un historique des droits des femmes en France en vidéo.

[Visionner](#)



[INVITATION] Webconférence sur le harcèlement sexuel au travail

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le Défenseur des droits organise une conférence sur le harcèlement sexuel au travail.

Judi 11 mars
De 14h30 à 16h30
Via Zoom
Inscription

[Inscription](#)



Les évènements à Saint-Etienne

A Saint-Etienne, malgré les contraintes liées au Covid, une vingtaine d'associations et d'artistes ont fait preuve d'imagination pour organiser des rencontres et des événements ouverts à toutes et tous, du 2 au 13 mars.

[Programme](#)

CIDFF de la Loire
18 Avenue Augustin Dupré
42000 SAINT ETIENNE
04.77.01.33.55
cidff42@cidff42.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CIDFF 42 Loire.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par **sendinblue**

[Voir la version en ligne](#)